FRC 9. 11315

CORPS LÉGISLATIF.

# CONSEIL DES ANCIENS.

Case
FRC
17727

# DISCOURS

PRONONCÉ

PAR **DUBUISSON,**

Représentant du peuple au Conseil des Anciens,

*Sur le départ des conscrits du département de la Haute-Saône.*

Séance du 6 prairial an 7.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

JE m'empresse de vous donner lecture d'une lettre des administrateurs du département de la Haute-Saone, adressée à la députation de ce département.



THE NEWBERRY
LIBRARY

EGALITE. LIBERTE.

Vesoul, le premier prairial an 7 de la République française, une et indivisible.

*L'administration centrale du département de la Haute-Saône, à la députation de ce département au Corps législatif.*

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Nous vous prions d'annoncer au Corps législatif que le contingent assigné à ce département en vertu de la loi du 28 germinal dernier, et qui consiste en quinze cent cinquante-un hommes, nous a été connu officiellement le 3 floréal dernier, qu'il a été mis en marche dès le 15, et qu'en ce moment il est au poste qui lui a été indiqué par le Directoire exécutif, moins un petit nombre d'individus dispensés définitivement pour cause d'infirmités et que nous allons remplacer.

Salut et respect,

*Suivent les signatures.*

---

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Je ne m'arrêterai pas long-temps à faire l'éloge particulier d'un département où les mots *patrie*, *liberté* ont animé tous les cœurs d'un amour ardent

et sacré, depuis l'aurore de notre immortelle révolution, et les a disposés à tous les genres de sacrifices; où le patriotisme n'a eu à s'affliger d'aucun excès dans les crises révolutionnaires; où les contributions ont été exactement payées; où la loi a été fidèlement exécutée et le gouvernement chéri et respecté. Combien de fois cette tribune n'a-t-elle pas retenti des actes multipliés de son généreux dévouement! Et qui pourroit ignorer qu'aux premiers cris de la patrie en danger, le département de la Haute-Saone a fourni vingt-trois bataillons, que deux mille conscrits se sont rendus en brumaire et frimaire derniers au poste d'honneur, auquel les avoit appelés la loi du 3 vendémiaire?

Je vous dirai seulement, mes collègues, qu'ils ont soutenu la glorieuse réputation de *braves militaires*, dont jouissoient depuis des siècles les habitans de la ci-devant Franche-Comté, dont ce département faisoit partie;

Que les quinze cents qui viennent d'obeir à la loi du 28 germinal, seront dignes de leurs aînés; que déja ils partagent avec tous les bons citoyens français la soif ardente de venger la République de l'attentat jusqu'alors inoui, commis sur les plénipotentiaires à Rastadt par la perfide Autriche, et de venger l'humanité, sur la coalition nouvelle des tyrans, des crimes atroces du gouvernement anglais; enfin que tous brûlent du desir de voler aux champs de Mars, combattre et vaincre les esclaves féroces des tyrans, et donner au monde et la liberté, et une paix aussi glorieuse que durable.

Je demande que mention honorable du dévouement de la jeunesse de la Haute-Saone soit faite au procès-verbal.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Prairial an 7.